



**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET**  
**N° : AMI 2024-001/ UGP-CCT/PCTL2/UEMOA/DDC/C3SAHEL**

**POUR LA CONSTITUTION D'UNE LISTE RESTREINTE DE BUREAUX D'ETUDES  
POUR LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION  
DU MARCHÉ AUX LÉGUMES DE GAO**

**PROGRAMME DE COOPERATION TRANSFRONTALIERE LOCALE  
(PCTL) PHASE 2**

**Source de financement :** Commission de l'UEMOA / Coopération Suisse

1. La Confédération Suisse et l'UEMOA ont signé le 24 mars 2021, une convention de financement pour la mise en œuvre de la deuxième phase du Programme de Coopération Transfrontalière Locale (PCTL).

Le PCTL 2 a pour finalité, le renforcement de l'accessibilité des populations vivant dans les zones transfrontalières de l'Afrique de l'Ouest aux services socio-économiques et culturels délivrés par les collectivités territoriales dans un environnement juridique, institutionnel et sécuritaire national et régional favorable.

Il est mis en œuvre par le Conseil des Collectivités Territoriales de l'UEMOA.

Pour la mise en œuvre des activités prévues au titre du PCTL 2 dans l'espace IIRSahel, le CCT-UEMOA, conformément aux dispositions de la convention a signé un protocole d'accord de maîtrise d'ouvrage déléguée avec la Cellule de Coopération des Collectivités Territoriales du Sahel (C3Sahel).

2. La phase 2 du PCTL a prévu en 2025 de réaliser une partie des travaux de construction du marché aux légumes de GAO dans l'espace C3Sahel.

Il s'agit des travaux indiqués **dans le tableau ci-dessous :**

LOT	CONSISTANCE DES LOTS	PREVISION
LOT A	Lot 1: Mise à nu du site du marché, construction du hangar aux légumes L1 et la voie de séparation avec le hangar aux légumes L2	2025
	Lot 2: Construction du hangar aux légumes L2 + branchement électrique pour les hangars L1 et L2	
	Lot 3: Construction du bâtiment boucherie	
	Lot 4 : Réhabilitation du bâtiment poissonnerie, Construction d'un bâtiment pour volailles, Aménagement d'un parking, Construction latrines + dépôt de déchets.	
LOT B	Lot 5 : voirie principale d'accès avec ses ouvrages de drainage	2026
	Lot 6 : voirie secondaire d'intervention avec ses ouvrages de drainage	
	Lot 7 : voirie secondaire piétonne avec ses ouvrages de drainage	
LOT C	Lot 8 : immeuble commercial R+1 (génie civil et finitions)	2026
	Lot 9 : immeuble commercial R+1 (ensemble de lots techniques)	

Dans ce cadre, il est prévu la sélection d'un bureau d'études ou d'un groupement(s) de bureaux d'architectes et Ingénieurs conseils pour les lot A, B, C qui sera chargé du contrôle et de la surveillance des travaux de construction du marché aux légumes de GAO.

3. Les missions essentielles attendues du Bureau d'études sont les suivantes :

- ✓ Vérifier et valider les dossiers d'exécution et d'installation de chantier établis par l'entreprise ;
  - ✓ Contrôler et surveiller l'exécution des travaux ;
  - ✓ Faire les attachements pour les paiements ;
  - ✓ Rédiger les rapports circonstanciels, hebdomadaires et mensuels ;
  - ✓ Assurer le contrôle administratif et financier des travaux ;  
Assurer les réceptions techniques, provisoires et définitives des travaux en étroite collaboration avec les services techniques déconcentrés de l'Etat ;
4. En vue de la constitution de la liste restreinte et pour une Demande de Propositions ultérieure, les consultants admissibles, sont invitées à manifester leur intérêt à fournir les prestations ci-dessus décrites.
5. Les consultants intéressés par cet avis, sont invités à produire, dans leur dossier de manifestation d'intérêt, toutes références et documents permettant d'apprécier leurs expériences et expertises en ces prestations en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter lesdites prestations (brochures, nombre d'années d'expériences générales du cabinet, nombre d'expériences spécifiques du cabinet dans le domaine des prestations, organisation technique et managériale du cabinet, références concernant l'exécution des marchés analogues, attestations de bonne fin d'exécution etc...). Ils fourniront en outre les informations suivantes :
- ✓ Une lettre de manifestation d'intérêt adressée à monsieur le Président de la C3Sahel ;
  - ✓ Un accord du groupement s'il y a lieu ;
  - ✓ Une présentation institutionnelle et expérience générale du consultant ;
  - ✓ Une présentation des références techniques du cabinet, faisant ressortir notamment ses expériences pertinentes en rapport avec la présente mission ;

- ✓ Liste du personnel professionnel à affecter à la mission ;
- ✓ Les preuves de l'exécution des prestations analogues soutenues par des copies lisibles des pages de gardes et de signature des contrats exécutés et des attestations de bonne exécution (les références citées par le bureau d'études et non soutenues par des documents probants ne seront pas prises en compte).

Les Consultants peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Dans ce cas, les informations contenues dans le dossier porteront sur les différents membres du groupement en faisant apparaître les moyens et les expériences de chacun d'eux.

6. Les critères demandés seront appréciés à travers les preuves énumérées dans le tableau des critères de sélection.
7. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode de sélection fondée sur la qualité et sur le coût.
8. La C3Sahel, se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations communiquées.
9. La sélection du consultant se fera en conformité avec le manuel de procédures de la C3Sahel. Pour toutes dispositions non précisées dans le manuel, les procédures en vigueur de la République du Mali s'applique.
10. Les appréciations porteront notamment sur l'expérience générale et l'expérience spécifique du consultant selon les critères ci-après :

<b>Critères d'évaluation</b>	<b>Note pondérée Maximum</b>
1. Nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations	05
2. Nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations	10
3. Nombre de références du cabinet dans le domaine de prestation	70
4. Organisation technique et managériale du cabinet/firme	15
<b>TOTAL des points</b>	<b>100</b>

11. La note minimale requise pour être présélectionné est de 70/100 et le nombre de candidats présélectionnés ne saurait être inférieur à trois (03) et supérieure à six (06).
12. En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le cabinet/firme ayant réalisé plus de missions spécifiques sera privilégié.
13. Les firmes de consultants intéressées remplissant les conditions requises, peuvent obtenir un complément d'informations à l'adresse ci-après :

auprès de : Mr Youssouf Almouner MAIGA, Directeur des Services Techniques de la Commune Urbaine de Gao, Point Focal du Projet Email : [youssoufialmouner@gmail.com](mailto:youssoufialmouner@gmail.com)  
Tel : 76 05 15 08 ou auprès du Secrétaire Exécutif de la C3Sahel, Arouna COMPAORE, [aruncompaore@yahoo.fr](mailto:aruncompaore@yahoo.fr), Tél : +226 99 42 23 60 / +226 67 18 58 60

Auprès de l'Unité de Gestion du Programme PCTL/UEMOA situé au Complexe administratif de l'UEMOA, Ouaga 2000, 5ème étage, Bureau : 531, 01 BP 543  
Ouagadougou 01 Burkina Faso, Tél. : +226 70 00 55 02/ +226 70 94 16 88  
Email : [ekondia@uemoa.int](mailto:ekondia@uemoa.int) / [bcgtiemtore@uemoa.int](mailto:bcgtiemtore@uemoa.int)

Aux jours et heures suivants :

- Du lundi au vendredi, de 07 H 30 mn à 12 H 30 mn et de 13 H 00 mn à 16 H 00 mn.

14. Les dossiers de candidatures devront être transmis en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies en langue française, ainsi qu'une (01) version électronique scannée sur clé USB en format PDF sous pli fermé à l'adresse ci-après : C3Sahel S/C Commune Urbaine de Gao au plus tard le **16 décembre 2024 à 10 h 00 mn**.

Toute offre parvenue après l'expiration du délai ci-dessus ne sera pas recevable quel que soit le motif évoqué pour justifier le retard.

- ✓ L'ouverture des plis se fera en séance publique le **16 décembre 2024 à 10 h 30 mn** dans la salle de réunion de la mairie de Gao.

L'enveloppe contenant la Manifestation d'Intérêt par lot (A, B, C) devra être scellée et portée visiblement la mention :

LOT	CONSISTANCE DES LOTS
LOT A	Lot 1: Mise à nu du site du marché, construction du hangar aux légumes L1 et la voie de séparation avec le hangar aux légumes L2
	Lot 2: Construction du hangar aux légumes L2 + branchement électrique pour les hangars L1 et L2
	Lot 3: Construction du bâtiment boucherie
	Lot 4 : Réhabilitation du bâtiment poissonnerie, Construction d'un bâtiment pour volailles, Aménagement d'un parking, Construction latrines + dépôt de déchets.
LOT B	Lot 5 : voirie principale d'accès avec ses ouvrages de drainage
	Lot 6 : voirie secondaire d'intervention avec ses ouvrages de drainage
	Lot 7 : voirie secondaire piétonne avec ses ouvrages de drainage
LOT C	Lot 8 : immeuble commercial R+1 (génie civil et finitions)
	Lot 9 : immeuble commercial R+1 (ensemble de lots techniques)

**NB : Un même groupement peut soumissionner pour un ou plusieurs lots mais ne peut être attributaire que d'un lot maximum.**

Fait, le 27 novembre 2024

Le Président Par Intérim de la C3Sahel



**Zakaria NEYA**